

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN VRAC DANS VOTRE BAC DE TRI



N'OUBLIEZ PAS ! les « petits métaux »

EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BOÎTES DE THÉ...)



EMBALLAGES TEMPORAIRES PROPRES



BOUTEILLES, FLACONS & CUBITAINERS EN PLASTIQUE



CARTONNETTES, BRIQUES ALIMENTAIRES & PAPIERS
(JOURNAUX, REVUES, COURRIERS, PROSPECTUS...)



NE LAVEZ PAS VOS DÉCHETS À L'EAU « PROPRE »
mais avec votre eau de vaisselle par exemple.

RETENEZ LES MOTS CLÉS DU TRI :

EMBALLAGES • TEMPORAIRES • VIDES • PAS IMBRIQUÉS • MATÉRIAUX SÉPARÉS • EN VRAC